

## **ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES**

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr Téléchargé le 18 / 12 / 2025 à 07:11

Date de publication : mercredi 5 avril 2023 à 03:30

Type : Constitution SAS Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 13/03/2023, il a été constitué une SAS à capital variable dénommée :

## **DOJO CRÉATIF**

Sigle: DC Siège social: 154 bis rue de la poudrette 69100 VILLEURBANNE Capital minimum: 1500 € Capital souscrit: 1500 € Capital maximum: 900000 € **Objet social**: Conseil et formation, formation professionnelle, formation à distance ou en face à face, commercialisation de méthodologies et concepts en rapport avec l'objet social. Président : M Trilles Jérémy demeurant 154 bis rue de la poudrette 69100 VILLEURBANNE élu pour une durée illimitée Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Clauses d'agrément : Les actions de la société ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote. Durée : 99 ans ans à compter de son immatriculation au RCS de LYON.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/556420c1-2ad6-4cac-8f18-091fcce6343d